

**Durée :** 4 jours / 28 heures  
**Tarif :** 1 275 € HT/participant  
**Groupe de 3 à 20 personnes**

**Réf : MGRT32**

## Objectifs

Actualiser plusieurs fois par an ses connaissances en matière de législation sociale appliquée à la gestion de la paie

## Public

Responsable paie  
Collaborateur en charge de la paie  
Maîtriser la réalisation des bulletins de paie

## Formateur

Expert Conseil KPMG juriste et/ou gestionnaire de paie

## Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

## Session 2024

**Annecy-le-Vieux :**

**11/04 - 20/06 - 17/10 - 13/12**

## Thyez :

**09/04 - 18/06 - 11/10 - 12/12**

## Horaires

8h30 -12h00 et 13h00 -16h30

## Contact

**Samir EL BEGRI**  
Tel : 04 50 64 12 09  
selbegri@poleformation74.com

**Ce programme est donné à titre indicatif, il n'est pas exhaustif : Il est susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité sociale**

## Eléments de programme

### 1. 1<sup>ERE</sup> PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITE SOCIALE ET PAIE

- Analyse de la veille réglementaire en gestion sociale et paie
- Comprendre les enjeux et mise en perspective de la jurisprudence
- Acquérir de nouvelles pratiques et méthodes par l'échange et le partage

### 2. 2<sup>EME</sup> PARTIE : THEMES TECHNIQUES :

#### TRIMESTRE 1 : LA GESTION DES CONGÉS PAYÉS

- Identifier les règles entourant l'acquisition des congés payés et la détermination du nombre de jours acquis.
- Identifier les obligations et responsabilités de l'employeur dans l'organisation et la prise des congés payés.
- Examiner les règles de décompte des congés payés pris
- Découvrir et appliquer les deux méthodes de calcul permettant l'indemnisation des congés payés

#### TRIMESTRE 2 : L'INTÉRESSEMENT ET LA PARTICIPATION

- Connaître les règles de mise en place dans l'entreprise ou le groupe
- Découvrir les règles et modalités de calcul et de répartition des sommes
- Acquérir les clés pour utiliser et optimiser l'intéressement et la participation

#### TRIMESTRE 3 : CALCUL ET VÉRIFICATION DE LA RÉDUCTION GÉNÉRALE DES COTISATIONS

- Identifier le périmètre de la réduction générale de cotisations patronales
- Comprendre les paramètres de calcul de la réduction générale
- Simuler des calculs de réduction générale
- Appréhender les particularités de la réduction générale

#### TRIMESTRE 4 : LA GESTION DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

- Découvrir les grands principes protecteurs applicables aux salariés à temps partiel (Egalité de traitement & Priorité d'accès à un emploi à temps complet)
- Examiner le principe de proportionnalité attaché à la rémunération, les primes et accessoires des salariés à temps partiel
- Déterminer les règles relatives à la gestion des jours fériés et des congés payés des salariés à temps partiel

## Modalités pédagogiques

L'actualité est toujours privilégiée ainsi que les questions posées par les participants.

Rappel : ne sont présentés lors de ces séances d'actualisation que les éléments entérinés et applicables.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap